

# **COMMUNE DE CHASSIERS - COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 23 janvier 2018**

**Présents** : Madame Hélène MOUTERDE - Mr René SERRE-CHAMARY- Monsieur Loïc LE BIHAN - Mr Christian HERNANDEZ - Mme Pascale GIRAUD- Mme Marie Laure BIANCO- Mr Marc MOURARET- Mr Jean Marie KNOCKAERT- Mme Vanessa MOERY- Mr Hugues AYMES- Mr Alain FERRIER

**Absents excusés** : - Mme Anne Lise VEDEL- Mme Anne TROFIMOFF procuration à Mr Christian HERNANDEZ- Mme Sylvie GRIMOIN- Mme Nadine CHAINE

**Secrétaire de séance** : Mme Pascale GIRAUD

## **1- Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique en CDI à temps non complet**

Madame le Maire propose de créer un emploi permanent pour le poste d'aide maternelle à temps non complet à compter du 01 février 2018. Un agent a été recruté en CDD sur une durée égale à 6 ans. Le passage en CDI est obligatoire en lien avec le dispositif de résorption de l'emploi précaire.

## **2- Finances : Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) en attendant le vote du budget 2018**

Montant budgété - dépenses d'investissement 2017 : 500 088 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 125 022 € (< 25% x 500 088 €)

**Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes** : Pont de la Molière - Goudronnage rue du Merlet - Mise aux normes électriques - Achat lave- vaisselle restaurant scolaire .....

## **3-Dossiers travaux : demandes de subvention (DETR 2018) -**

dossier à voir au prochain conseil municipal

## **4- Demande participation Ecole Privée le Sacré Cœur**

Le directeur sollicite une participation au financement du fonctionnement de son école. 7 enfants chassiérois fréquentent cette école. Demande rejetée, la commune de CHASSIERS disposant déjà d'une école

## **5-Demande d'aide financière d'un collégien à la Ségalière - voyage en Pologne**

Compte tenu de la motivation, du caractère exceptionnel de la demande et du projet (voyage en Pologne et visite du camp d'Auschwitz), le Conseil Municipal propose d'octroyer une somme de 50 € à ce collégien, sous réserve de la légalité comptable. En contrepartie, il fournira un compte rendu de son voyage sous une forme qui reste à déterminer.

## **6-FDSEA 07 : possibilité de faire une demande de dégrèvement de la TFNB (dossier calamités agricoles 2017)**

Différentes calamités agricoles : sécheresse persistante, phases de gel, épisodes de grêle ont durement sévi en Ardèche tout au long de l'année 2017. Ces aléas ont engendré des difficultés importantes sur les exploitations agricoles ardéchoises. Un fonds d'aide a été attribué et des dégrèvements de la taxe foncière sur les propriétés non bâties peuvent être obtenus. Pour les parcelles déclarées en verger ou vigne, le dégrèvement doit être demandé par les collectivités. Madame le Maire propose de rédiger un courrier dans ce sens à la Direction des Services Fiscaux.

## **7-Vente terrain communal (parcelle D 555 aux Fourniols)**

Monsieur MEZIANI sollicite l'achat de la parcelle D 555 aux Fourniols d'une contenance de 180 m<sup>2</sup> appartenant à la commune. Le prix proposé par la collectivité est de 2 € le mètre carré, soit 360 €. L'acte notarié sera à la charge de l'acheteur

## **8-achat parcelle de terrain (emplacement réservé aux Brugis)**

Accord de principe pour engager la procédure d'acquisition de l'emplacement réservé N° 23 sur un terrain situé aux brugis bas. Lorsque la vente sera effective, nous verrons dans une prochaine délibération si nous achetons la totalité ou seulement une partie de l'emplacement réservé